

Uruguay : Un syndicat intente une action en justice contre la privatisation



Montevideo, 1 juillet (RHC) Le syndicat des travailleurs de l'entreprise publique de télécommunications uruguayenne Antel a engagé une action en justice contre les mesures gouvernementales en faveur de la privatisation.

Les représentants du syndicat, connu sous l'acronyme Sutel, ont déposé la veille un appel à la Présidence de la République contre la résolution qui autorise cinq câblo-opérateurs privés à offrir des services Internet à leurs clients sur le marché national.

Le président de Sutel, Gabriel Molina, a expliqué que l'action syndicale est "contre les résolutions du pouvoir exécutif" par la signature du président et du ministre des industries pour accorder des licences à ces entités.

Pour nous, cela signifie briser le monopole qui reste à Antel", a dénoncé le dirigeant syndical.

Il ajoute qu'à cela s'ajoute "le manque de volonté politique de la majorité du conseil d'administration d'Antel, qui n'a absolument rien fait, ne consultant même pas le département juridique pour connaître son avis sur la question".

La maire de Montevideo et ancienne présidente d'Antel, Carolina Cosse, a qualifié cet acte d'antipatriotique et de douteux sur le plan juridique, et l'a décrit comme "le vidage d'une entreprise qui, au cours de la dernière décennie, a beaucoup investi dans une infrastructure de télécommunications du premier monde".

Chez Antel même, le directeur représentatif du Frente Amplio (FA), Daniel Larrosa, a déclaré que le décret présidentiel "privatise l'internet fixe", porte préjudice à l'entreprise téléphonique publique et rompt une politique d'État qui a permis à l'Uruguay d'être reconnu mondialement pour sa connectivité en fibre optique. (Source Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/292305-uruguay-un-syndicat-intente-une-action-en-justice-contre-la-privatisation>



Radio Habana Cuba